
LE CHOMAGE HARMONISE AU SENS LARGE

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	3
1.1.	LE CHOMEUR COMPLET DEMANDEUR D'EMPLOI AU SENS STRICT.....	3
1.2.	DEFINITION PLUS LARGE DU CHOMAGE.....	4
2.	LES CHIFFRES DU CHOMAGE AU SENS LARGE (ANNEE 2012)	6
2.1.	EN BELGIQUE.....	6
2.2.	EN FRANCE	6
2.3.	EN ALLEMAGNE	6
2.4.	AUX PAYS-BAS	6
2.5.	LA COMPARAISON ENTRE LES 4 PAYS - CHOMAGE AU SENS STRICT/AU SENS LARGE	7
ANNEXE 1 :	8

1. INTRODUCTION

1.1. LE CHOMEUR COMPLET DEMANDEUR D'EMPLOI AU SENS STRICT

L'Organisation internationale du Travail définit le chômeur comme quelqu'un qui est sans travail, qui cherche activement du travail et qui est rapidement disponible. Cette définition contient 3 aspects différents :

1. le fait d'être sans travail
2. le fait d'être disponible
3. le fait de rechercher du travail

Le 1^{er} aspect cerne la notion de chômeur complet et les 2 suivants, la notion de demandeur d'emploi.

Le chômeur pour l'OIT est donc par définition un **chômeur complet demandeur d'emploi**.

Les critères de non-travail, de recherche du travail et de disponibilité pour le travail sont définis strictement:

1. est sans travail celui qui preste moins d'une heure de travail salarié ou autre pendant la semaine de référence ;
2. est disponible celui qui est prêt à travailler dans les 2 semaines qui suivent la semaine de référence ;
3. a activement recherché du travail celui qui a recherché du travail pendant les 4 dernières semaines, y compris la semaine de référence ou a trouvé un emploi qui débute endéans une période de 3 mois.

1. Une personne qui travaille ne fusse qu'une heure par semaine n'est plus chômeur pour l'OIT ; or, dans les statistiques administratives des pays, bon nombre de chômeurs répertoriés et/ou indemnisés ont des activités plus ou moins réduites (intérim, etc). Il existe donc d'office un décalage entre les statistiques administratives des pays et celle construite sur la base de la définition de l'OIT.

2 et 3. Une personne, pour être considérée comme demandeur d'emploi doit être à la fois disponible rapidement et active dans sa recherche d'emploi au cours de la période la plus récente; cette définition stricte de la demande d'emploi écarte bon nombre de demandeurs d'emploi qui se trouvent à la marge de la disponibilité immédiate et de la recherche intensive d'emploi.

Le chômeur pour l'OIT est donc par définition un **chômeur complet demandeur d'emploi au sens strict**.

L'enquête trimestrielle sur les forces de travail exploite la définition du chômage de l'OIT pour circonscrire la population en chômage.

TABLEAU 1 ¹

2012	Chômage au sens strict		
	Nbre	% (Pop.active)	
Belgique	369.000	7,5%	142
France	2.824.300	9,9%	187
Allemagne	2.316.100	5,5%	104
Pays-Bas	468.500	5,3%	100

¹ L'ensemble des données reprises dans les tableaux et à l'annexe 1 de cette étude proviennent de l'Enquête sur les forces de travail - Eurostat - dernière mise à jour : 11 juin 2013

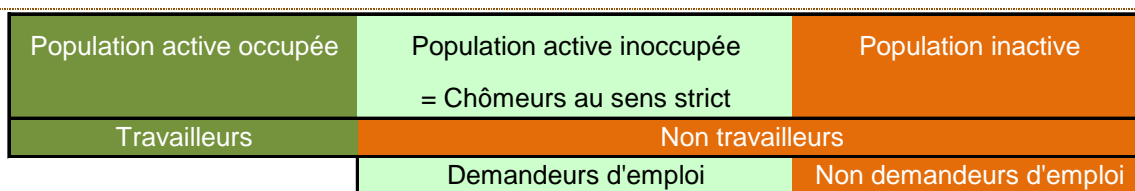
On calcule habituellement le taux de chômage comme le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active. Le tableau 1 détaille la population en chômage et le taux de chômage en Belgique et dans les 3 pays limitrophes suivants : la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Les taux de chômage varient presque **du simple au double** entre les Pays-Bas (5,3%) et la France (9,9%). Cet écart important témoigne-t-il vraiment d'une énorme différence entre les 2 pays quant à la population sans travail susceptible de travailler ?

La définition stricte de l'OIT débouche sur une sous-estimation de la population sans travail susceptible de travailler et de la population au travail susceptible de travailler davantage. Il résulte de cette approche un **transfert vers l'inactivité** de bon nombre de personnes qui entretiennent un lien avec le marché du travail mais qui ne rentrent pas dans les critères de la définition de l'OIT.

Enfin, même si l'enquête sur les forces de travail est organisée pour neutraliser les effets des différentes réglementations des pays, il n'est pas impossible que ces réglementations influencent malgré tout les résultats de l'enquête. Ainsi, en fonction de la durée de l'indemnisation et du caractère plus ou moins rigoureux et contrôlé des obligations qui conditionnent l'octroi des allocations à savoir l'obligation de rester disponible sur le marché du travail et de rechercher activement du travail, un individu sera plus ou moins enclin à se déclarer chômeur.

1.2. DEFINITION PLUS LARGE DU CHOMAGE

GRAPHIQUE 1

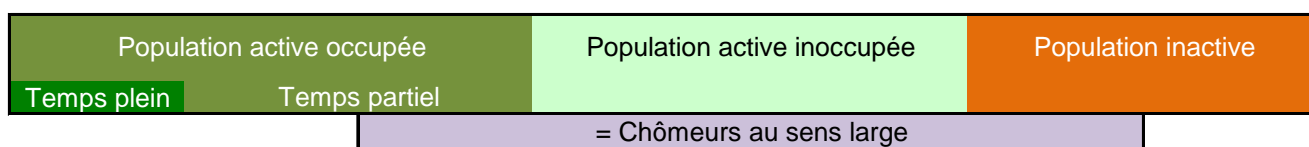


La population active est composée de personnes qui travaillent (population active occupée) ou qui ne travaillent pas mais recherchent du travail (population active inoccupée) ; quant à la population inactive, elle est composée de personnes qui ne travaillent pas et ne recherchent pas activement du travail.

Depuis novembre 2011, Eurostat a publié 3 indicateurs complémentaires qui ciblent les populations qui se situent aux frontières de la population en chômage telle que définie de manière stricte par l'OIT. Il s'agit :

1. des travailleurs à temps partiel « en situation de sous-emploi » (c.-à-d. de travailleurs qui travaillent à temps partiel mais qui voudraient travailler plus) ;
2. des personnes qui recherchent activement du travail mais temporairement indisponibles parce qu'elles doivent encore achever des études, sont provisoirement malades ou en incapacité de travail ou pour d'autres raisons familiales ou personnelles ² ;
3. des personnes qui sont immédiatement disponibles mais n'ont pas activement recherché du travail parce qu'elles sont « démotivées », suivent des études, des formations ou pour d'autres raisons familiales ou personnelles ³.

GRAPHIQUE 2



² SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie, *Le chômage dans une perspective plus large*, Communiqué de presse du 10 novembre 2011, p.1

³ *Ibidem*

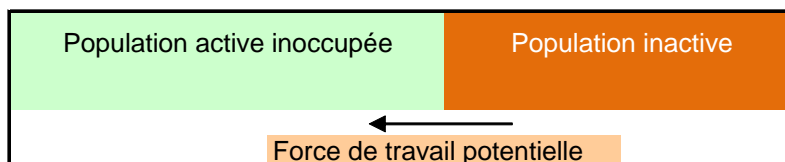
Le 1^{er} indicateur cible la « sous-occupation » :

GRAPHIQUE 3



et les 2 autres la « force de travail potentielle ».

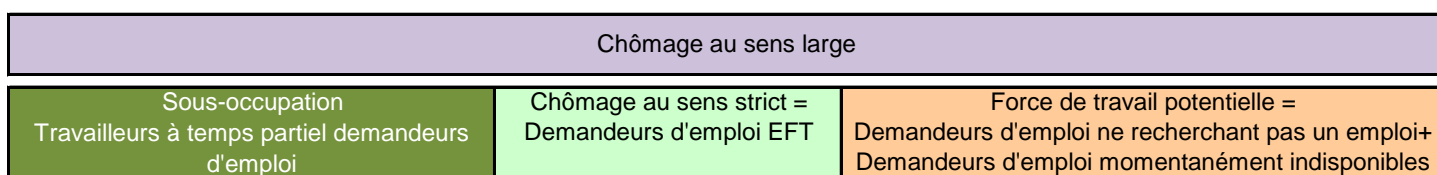
GRAPHIQUE 4



L'intégration de la « force de travail potentielle » au sein de la population active inoccupée (population au chômage au sens strict) permet de réintégrer une partie des personnes qui ont été versées dans la population inactive du fait qu'elles ne répondaient pas strictement aux critères contraignants de l'OIT. On obtient ainsi une population active inoccupée plus large.

L'intégration des travailleurs à temps partiel sous-occupés au sein du chômage au sens large permet de maximiser la force de travail disponible.

GRAPHIQUE 5



2. LES CHIFFRES DU CHOMAGE AU SENS LARGE (ANNEE 2012) ⁴

2.1. EN BELGIQUE

GRAPHIQUE 6 ⁵

Temps partiel subi 158.300 1,9%	Chômage EFT 369.000 4,5%	Force de travail potentielle 159.200 1,9%
8,3%		

Le chômage au sens strict (EFT) équivaut à un peu plus de la moitié (54%) du chômage au sens large. Si l'on rapporte ces données à la population en âge de travailler au sens large (de 15 à 74 ans⁶), on obtient un ratio de 8,3% pour la Belgique.

2.2. EN FRANCE

GRAPHIQUE 7

Temps partiel subi 1.143.600 2,4%	Chômage EFT 2.824.300 6,0%	Force de travail potentielle 729.400 1,5%
9,9%		

Le chômage au sens strict (EFT) représente ici une portion plus importante (60%) du chômage au sens large. Si l'on rapporte ces données à la population en âge de travailler au sens large, on obtient un ratio de 9,9% pour la France.

2.3. EN ALLEMAGNE

GRAPHIQUE 8

Temps partiel subi 1.809.600 2,9%	Chômage EFT 2.316.100 3,7%	Force de travail potentielle 1.069.600 1,7%
8,2%		

Le chômage au sens strict (EFT) équivaut à moins de la moitié (45%) du chômage au sens large. Si l'on rapporte ces données à la population en âge de travailler au sens large, on obtient un ratio de 8,2% pour l'Allemagne.

2.4. AUX PAYS-BAS

GRAPHIQUE 9

Temps partiel subi 138.000 1,1%	Chômage EFT 468.500 3,7%	Force de travail potentielle 392.500 3,1%
7,9%		

Le chômage au sens strict (EFT) équivaut comme pour l'Allemagne à un peu moins de la moitié (47%) du chômage au sens large. Si l'on rapporte ces données à la population en âge de travailler au sens large, on obtient un ratio de 7,9% pour les Pays-Bas.

⁴ Il s'agit des chiffres de l'année 2012 qui figurent dans le détail à l'annexe 1.

⁵ Comme ces indicateurs sont encore en développement, les données affichent des ruptures de série assez conséquentes : la force de travail potentielle (entre 2010 et 2011), les travailleurs à temps partiel subi (entre 2011 et 2012).

⁶ Les seules classes d'âge actuellement disponibles sont : 15 à 74 ans, 15 à 24 ans et 25 à 74 ans.

2.5. LA COMPARAISON ENTRE LES 4 PAYS - CHOMAGE AU SENS STRICT/AU SENS LARGE

TABLEAU 2

2012	Chômage au sens strict			Chômage au sens large		
	Nbre	% (Pop.active)		Nbre	% (Pop.active)	
Belgique	369.000	7,5%	142	686.500	14,0%	125
France	2.824.300	9,9%	187	4.697.300	16,4%	146
Allemagne	2.316.100	5,5%	104	5.195.300	12,3%	110
Pays-Bas	468.500	5,3%	100	999.000	11,2%	100

Les écarts importants constatés entre les 4 pays lors de l'analyse du chômage au sens strict s'amenuisent lorsqu'on intègre les 3 sous-populations visées par les indicateurs complémentaires d'Eurostat.

Toutefois, si la population au chômage est une valeur extensible selon la définition que l'on donne à la notion de chômage, il en est de même pour la notion de « population active » qui fluctue également en fonction de la fragmentation du marché du travail qui diffère d'un pays à l'autre. Calculer le taux de chômage sur la base de la population active est donc parfois trompeur.

Pour se donner une idée de la fragmentation différenciée du marché du travail d'un pays à l'autre, le tableau suivant affiche la part relative du travail à temps partiel dans chacun des 4 pays :

TABLEAU 3

2012	Emploi		
	Nbre	% Temps partiel	
Belgique	4.523.900	25,1%	139
France	25.798.400	18,0%	100
Allemagne	40.062.100	26,7%	148
Pays-Bas	8.424.200	49,8%	277

Cette part varie de 18% en France à 49,8% aux Pays-Bas. Dans ce dernier pays, la population active est ainsi « surdimensionnée » par rapport à la France et par voie de conséquence, le taux de chômage y est mathématiquement plus bas.

A cela s'ajoute encore d'autres disparités entre les pays qui ont trait aux différentes populations en incapacité de travail partielle ou totale, atteintes d'un handicap ou souffrant d'un problème de santé. Ces disparités peuvent aussi influencer les chiffres de la population active. Les données sur l'invalidité sont peu disponibles au niveau européen alors que les écarts entre pays sont importants et donc difficiles à comparer.

Aussi, nous avons calculé le taux de chômage sur la base de la population en âge de travailler (de 15 à 74 ans).

TABLEAU 4

2012	Chômage au sens strict			Chômage au sens large		
	Nbre	% (Pop.15-74)		Nbre	% (Pop.15-74)	
Belgique	369.000	4,5%	122	686.500	8,3%	105
France	2.824.300	6,0%	162	4.697.300	9,9%	125
Allemagne	2.316.100	3,7%	100	5.195.300	8,2%	104
Pays-Bas	468.500	3,7%	100	999.000	7,9%	100

Les écarts entre pays se réduisent encore : la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas affichent un ratio de chômage au sens large assez similaire.

ANNEXE 1 :

Répartition de la population en âge de travailler (de 15 à 74 ans) en fonction des indicateurs du marché du travail – en milliers de personnes - année 2012 – ratios calculés sur la base de la population en âge de travailler⁷

Belgique										
Population de 15 à 74 ans										
8.240										
Population active					Population inactive					
4.893					3.347					
Occupée				Inoccupée	Population inactive					
4.524				369	3.347					
Temps plein			Temps partiel	Inoccupée	Population inactive					
3.388			1.135	369	3.347					
Temps plein			Volontaire	Invol.	Inoccupée	Act. Pot.	Population inactive			
3.388			977	158	369	159	3.188			
41,1%			11,9%	1,9%	4,5%	1,9%	38,7%			
53,0%					8,3%		38,7%			

France										
Population de 15 à 74 ans										
47.334										
Population active					Population inactive					
28.623					18.711					
Occupée				Inoccupée	Population inactive					
25.798				2.824	18.711					
Temps plein			Temps partiel	Inoccupée	Population inactive					
21.155			4.644	2.824	18.711					
Temps plein			Volontaire	Invol.	Inoccupée	Act. Pot.	Population inactive			
21.155			3.500	1.144	2.824	729	17.982			
44,7%			7,4%	2,4%	6,0%	1,5%	38,0%			
52,1%					9,9%		38,0%			

⁷ Les surfaces des plages de couleur sont approximatives

Allemagne

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 10									
Population de 15 à 74 ans 63.172									
Population active 42.378					Population inactive 20.794				
Occupée 40.062				Inoccupée 2.316	Population inactive 20.794				
Temps plein 29.366			Temps partiel 10.697		Inoccupée 2.316	Population inactive 20.794			
Temps plein 29.366 46,5%			Volontaire 8.887 14,1%		Invol. 1.810 2,9%	Inoccupée 2.316 3,7%	Act. Pot. 1.070 1,7%	Population inactive 19.724 31,2%	
60,6%					8,2%		31,2%		

Pays-Bas

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 10									
Population de 15 à 74 ans 12.641									
Population active 8.893					Population inactive 3.748				
Occupée 8.424				Inoccupée 469	Population inactive 3.748				
Temps plein 4.229			Temps partiel 4.195		Inoccupée 469	Population inactive 3.748			
Temps plein 4.229 33,5%			Volontaire 4.057 32,1%		Invol. 138 1,1%	Inoccupée 469 3,7%	Act. Pot. 393 3,1%	Population inactive 3.356 26,5%	
65,5%					7,9%		26,5%		